

170424-26

Tableau de concordance pour la publication des rues

Question de Monsieur le conseiller Antoine TANZILLI

Depuis plusieurs années, le Conseil avance à un rythme soutenu dans le dossier de la suppression des doublons odonymiques.

Toutefois, il est parfois peu aisé de s'y retrouver à l'échelle de l'entité, compte-tenu du nombre de changements survenus au fil des années.

Madame l'Echevine pourrait-elle envisager la possibilité de publier une table de concordance des nouveaux noms de rue avec les anciens noms sur le site Internet de la Ville, de sorte que l'ensemble de la population puisse aisément y avoir accès.

Réponse de Madame l'Echevine Anne-Marie BOECKAERT

La liste récapitulative des modifications odonymiques est en ligne sur le site de la Ville de Charleroi. (Rubrique: VIVRE > NOUVEAUX NOMS DE RUE)

Nous avons pris contact avec le service Communication afin que cette liste, mise à jour après chaque Conseil, soit également publiée dans Charleroi Mag.

L'édition d'un livret semble plus difficilement réalisable (d'un point de vue budgétaire et au niveau de la charge de travail) car cela impliquerait de refaire une nouvelle édition après chaque série de changements intervenant actuellement quasiment lors de chaque Conseil communal.

Nous pourrions insérer sur le site internet de la Ville, via un lien vers un fichier pdf, par exemple, la liste des rues dont la dénomination a déjà été modifiée et y mentionner le code postal, la section, l'ancien nom et la nouvelle dénomination.